



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- EST INFORME des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- EST INFORME d'une question diverse déposée par les élus de la minorité.

-FIXE pour 2012 la rémunération des agents recenseurs à 6,35 € la feuille de logement avec une indemnité de 100 € pour frais de déplacement engagés. – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la création d'une taxe d'inhumation à hauteur de 20 euros.- **A L'UNANIMITE**

- ADOPTE le Budget Prévisionnel de l'exercice 2012 qui s'équilibre en dépenses et recettes, pour l'une et l'autre des sections du budget aux montants suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 22 271 961 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : 4 902 580 €

TOTAL

27 174 541 € - **A LA MAJORITE**

- FIXE les tarifs des services publics communaux pour l'année 2012 - **A LA MAJORITE**

- APPROUVE la convention de reprise en gestion des équipements communaux de signalisation lumineuse tricolore avec la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, et AUTORISE Madame la Maire à la signer. - **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics.- **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE Madame la Maire à signer la convention de mise à disposition de Panneaux d'Information Vitesse avec la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, les communes de Cergy, Courdimanche, Jouy le Moutier, Menucourt, Neuville sur Oise, Osny, Pontoise, Saint Ouen l'Aumône, Vauréal, la gendarmerie et la police nationale de Cergy-Pontoise. - **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE Madame la Maire à signer la Charte d'utilisation des Espaces Affichages des Totems Signalétiques avec la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. - **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE le plan d'optimisation de la gestion des déchets ménagers. - **A L'UNANIMITE**

- DECIDE dans le cadre de la bourse à projets, le versement d'une subvention de 800 € à l'association AXE. - **A L'UNANIMITE**

- DECIDE dans le cadre de la bourse à projets, le versement d'une subvention de 399 € à l'Association de Jumelage Eragny Nioko. - **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE l'acquisition de 33 Pass'Local destinés aux personnes âgées utilisatrices et AUTORISE Madame La Maire à signer la convention avec la STIVO et la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise. - **A L'UNANIMITE**

- ENTEND le bilan du Téléthon 2011.

- ENTEND le bilan de la Quinzaine Qualité de la Vie 2011.

-ENTEND la réponse à la question diverse déposée par les élus de la minorité, relative aux fonctions de Mr Bernard BAYLE auprès de l'équipe municipale (!)

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures 05

Présents : Mesdames, Messieurs, Dominique GILLOT, Maire, Roland GROS, Francette GAUDIN, Gérard BURN, Pierrette BORGNE, Patrice BORCIER, Dominique RAMSI, Pierre MATHEVET (à partir de 21h45), Yannick MAURICE, Mehdi NEDJADI, Adjoint au Maire, Bernard ROUSSEL, Djibrirou Cisse Conseillers Municipaux Délégués, Hélène CHATILLON, Nicole GUGELMANN, Catherine MARSILE, Béatrice FURET, Jean-Pierre PARAY, Maria-Teresa FORME, Philippe RELIN, Estelle MEUNIER, Jimmy ZE, Davis GANDON, Alexandre MAHOUDEAUX, Béatrice RAULT, Jean-Pierre HARDY, Monique MERIZIO, Joëlle MARTINEZ, Frédérick TURNERET. Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

Monsieur Pierre MATHEVET a donné pouvoir à Monsieur Roland GROS (jusqu'à 21h45).

Monsieur Guy PRUDON a donné pouvoir à Madame Yannick MAURICE.

Madame Sylvie MORELLE a donné pouvoir à Monsieur Philippe RELIN

Madame Chantal BAGGIO a donné pouvoir à Madame Monique MERIZIO.

Monsieur Claude THOMAS a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY

Monsieur Patrick BENSMAIL a donné pouvoir à Madame Joëlle MARTINEZ.

Monsieur Roland GROS a été désigné comme Secrétaire de séance.